



DECISION DU MAIRE

République Française

DEPARTEMENT
 PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
 ARRAS

COMMUNE
 DAINVILLE

Réf. : LB/PQ

25DM037

OBJET

***d'Assistance à
 Maitrise
 d'Ouvrage pour
 la rénovation
 énergétique de
 l'école Daudet
 ainsi que la
 cour, la
 réhabilitation
 de la cantine***

Article 1^{er} : Le marché d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour la rénovation énergétique de l'école Daudet ainsi que la cour, la réhabilitation de la cantine est attribué à la société VERDI CONSEIL à WASQUEHAL (59441), agence d'AIX NOULETTE.

Article 2 : L'évaluation de l'ensemble des prestations telle qu'elle résulte de la décomposition du prix global et forfaitaire est fixée à 46 440.00€ TTC.

Article 3 : Les prix sont révisables, la prestation sera rémunérée suivant le devis.

Article 4 : La présente décision, transmise au contrôle de légalité, sera annexée au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait et rendu exécutoire à Dainville, le 10/11/2025

Le Maire,
 Françoise ROSSIGNOL



#Signature#